vre tellement violente qu'elle l'empêchait de se tenir à cheval. Le prince et Coligny, disposant de 8,000 à 9,000 fantassins et de 5,000 chevaux, purent enfin sortir d'Orléans et entrer en campagne. Ils vinrent fièrement camper sous les murs de Paris, à Montrouge, à Arcueil et à Gentilly, massacrant les prêtres et saccageant les églises. Ils n'avaient certes pas l'espoir chimérique d'emporter d'assaut la capitale, défendue par son immense population et une partie de l'armée royale; mais ils prenaient plaisir à opposer cette bravade à l'arrêt du parlement du 16 novembre, qui venait de condamner à mort l'amiral et les principaux seigneurs calvinistes, le prince seul excepté.

L'astucieuse Catherine ouvrit alors des négociations; mais les chefs catholiques laissèrent percer trop ouvertement leur mauvaise foi, en exigeant que les forces militaires des protestants fussent licenciées, tandis que « le roi » resterait armé. Cette prétention cachait évidemment un piége, et Condé la repoussa énergiquement : il ne restait plus qu'à en appeler au hasard des combats.

Toutefois, pendant ces pourparlers, on consentit de part et d'autre une trêve, dans le cours de laquelle se révélèrent d'une manière piquante les mœurs et les habitudes des guerres civiles. Dans ces rangs ennemis, si acharnés les uns contre les autres quelques jours auparavant, les sentiments haineux, les passions furieuses parurent se calmer momentanément pour laisser revivre les vieux souvenirs d'amitié, de parenté, de confraternité d'armes, « et l'on eust vu, dit La Noue, dans la campagne, 700 ou 800 gentilshommes de côté et d'autre deviser ensemble, aucuns s'entre-saluer, autres s'entr'embrasser, de telle façon que les reîtres du prince de Condé, qui ignoroient nos coustumes, entroient en soupçon d'être trompés et trahis par ceux qui s'entre-faisoient tant de belles démonstrations et s'en plaignirent aux supérieurs. Depuis, ayant vu les trêves rompues, que ceux mêmes qui plus s'entre-caressoient étoient les plus âpres à s'entre-donner des coups de lance et de pistolet, ils s'assurèrent un peu et disoient entre eux : « Quels fols sont ceux-ci, qui « s'embrassent aujourd'hui et s'entre-tuent « demain? »

Les négociations n'aboutirent à aucun résultat, mais du moins elles servirent les intérêts des catholiques, en donnant le temps à 6,000 ou 7,000 Espagnols et Gascons de venir les joindre. Condé comprit alors qu'un plus long séjour devant la capitale devenait périlleux, et, le 10 décembre 1562, il leva son camp et prit la route de Normandie pour aller y recevoir, avec l'argent qu'il attendait d'Angleterre, les soldats que lui envoyait Elisabeth, « car on ne nous refusoit pas de secours, dit Le Laboureur, historien du parti, de peur que nous ne nous missions d'accord. » Ces mots révèlent le secret de toute la politique des puissances étrangères, qui n'attendaient que le moment où la France se serait assez déchirée de sa propre main pour intervenir alors directement et s'en partager les lambeaux.

Aussitôt après le départ du prince, l'armée catholique s'était mise à sa poursuite; elle l'atteignit auprès de Dreux, et les triumvirs, comme on les appelait, c'est-à-dire le vieux connétable de Montmorency, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, prirent aussitôt leurs dispositions pour l'attaque. Néanmoins les armées restèrent plus de deux heures en présence, à portée de canon, sans qu'aucun parti osât tirer le premier coup. « Chacun alors se tenoit ferme, repensant en soi-même que les hommes qu'il voyoit venir vers soi n'étoient Espagnols, Anglois ni Italiens, ainsi François, voire des plus braves, entre lesquels il y en avoit qui étoient ses propres compagnons, parents et amis, et que dans une heure il faudroit se tuer les uns les autres, ce qui donnoit quelque horreur du fait, sans néanmoins diminuer du courage. » (La Noue.) Les historiens du temps ajoutent que les triumvirs, lorsqu'ils se crurent certains d'atteindre le prince et de le forcer à combattre, hésitèrent à prendre sur eux cette responsabilité sans un ordre exprès du roi, de la reine mère et du conseil privé. Ils dépêchèrent donc Castelnau à Catherine de Médicis pour lui demander l'autorisation de livrer bataille; mais rien n'était plus opposé au caractère de cette princesse artificieuse que de se prononcer nettement; elle tenait d'ailleurs à ménager les deux partis, et elle répondit évasivement « qu'elle s'émerveilloit comment de si bons capitaines demandoient conseil à une femme et à un enfant pleins de regret de voir les choses en telle extrémité, » et, se tournant vers la nourrice du roi : « Nourrice, lui dit-elle, le temps est venu qu'on demande aux femmes conseil de donner bataille; que vous en semble? » Castelnau ne put jamais en tirer d'autre réponse.

Ce fut le connétable qui engagea l'action par une violente canonnade. Le bouillant vieillard, atteint d'une violente indisposition, n'avait pas laissé d'être des premiers à cheval. « Je me porte très-bien, répondit-il à ceux qui s'informaient de sa santé : un jour de bataille est une excellente médecine. » Cette attaque, néanmoins, avait été commencée avec plus d'intrépidité que de sagesse, car l'armée catholique, qui comptait 14,000 ou 15,000 fantassins contre 7,000 à 8,000, mais 8,000 chevaux seulement contre 5,000, devait attendre que les protestants se fussent engagés dans le pays qui s'étend au delà du bourg du Tréon et de la plaine de Beauce, pays accidenté, coupé de ravins et peu propre, par là même, aux manœuvres de la cavalerie. La précipitation du connétable lui fit perdre l'avantage de ce champ de bataille, et les protestants l'eurent bientôt fait apercevoir de la faute qu'il venait de commettre. Ayant lancé le corps qu'il commandait contre la masse de l'armée ennemie, il se vit aussitôt assailli par un corps de cavalerie française et allemande, dont les files redoublées rompirent du premier choc sa cavalerie, rangée sur une seule ligne, suivant l'ancienne tactique. Le désordre se mit parmi ses troupes, et beaucoup de gens d'armes s'enfuirent sans tourner la tête jusqu'à Paris, où ils annoncèrent à Catherine de Médicis la perte de la bataille. « Eh bien, dit froidement la reine mère, nous en serons quittes pour prier Dieu en français. » Elle savait qu'elle n'avait rien à gagner à la victoire, de quelque côté qu'elle se déclarât.

En voyant le danger que courait le vieux connétable, son fils puîné, seigneur de Damville, et le duc d'Aumale se détachèrent de l'avant-garde pour le secourir, mais inutilement : le duc d'Aumale, démonté, fut foulé aux pieds des chevaux; Montberon, le plus jeune des fils de Montmorency, reçut la mort à ses côtés, et le connétable lui-même, renversé de cheval et blessé à la mâchoire d'un coup de pistolet, fut forcé de rendre son épée.

Si le prince de Condé avait su se réserver et garder en ligne sa cavalerie pour attendre le second choc de l'armée catholique, nul doute qu'il n'eût remporté la victoire; mais il laissa s'éparpiller sa cavalerie à la poursuite des fuyards ou s'épuiser contre un gros bataillon de 5,000 Suisses, lequel, malgré des pertes considérables, résista à toutes les charges des calvinistes, et parvint à se replier sur l'avant-garde des catholiques. Le duc de Guise et le maréchal de Saint-André étaient restés immobiles, attendant sans doute le désordre que la lassitude, d'un côté, de l'autre, l'ardeur de la poursuite, ne pouvaient manquer de jeter dans les rangs de leurs ennemis. Quand ils jugèrent le moment favorable, ils s'ébranlèrent et se précipitèrent impétueusement sur le champ de bataille, où ils eurent bientôt changé la face du combat. Les Espagnols et les Gascons joignirent l'infanterie française et allemande, déjà lassée, la rompirent et en firent un effroyable carnage. La déroute atteignit la cavalerie elle-même, qui s'enfuit en désordre, entraînant avec elle le prince de Condé. Mais, le cheval de celui-ci ayant été renversé d'un coup d'arquebusade, le prince fut obligé de rendre son épée à Damville, qui le suivait vigoureusement, afin de s'assurer un gage qui lui répondît de la liberté de son père. Peut-être même eût-on pu rejoindre le connétable et le délivrer; toutefois, Guise, qui n'était pas fâché de voir disparaître de la scène celui qu'il considérait comme un rival, arrêta la poursuite pour se jeter sur les lansquenets protestants, dont 1,500 mirent bas les armes. Coligny, profitant avec à propos de ce court répit, rallie 1,300 à 1,400 cavaliers et les ramène à la charge. Ce fut l'épisode le plus sanglant de la bataille, car cette faible troupe, animée de la fureur de l'amiral, se rua sur les bataillons vainqueurs et y exerça d'horribles ravages. Le maréchal de Saint-André, renversé de cheval à son tour, fut fait prisonnier par les calvinistes, puis tué à bout portant d'un coup de pistolet par un de ses ennemis personnels. La cavalerie catholique eût été entièrement anéantie par ce retour terrible, si le feu de l'infanterie n'eût triomphé enfin de l'acharnement des huguenots. Coligny se retira en bon ordre, emmenant une partie de son artillerie, et alla rejoindre un peu plus loin les débris de son armée; il retrouva sa cavalerie à peu près intacte; mais son infanterie était restée presque tout entière sur le champ de bataille. De leur côté, les catholiques avaient conservé leur infanterie, mais leur cavalerie et les auxiliaires suisses avaient été hachés (19 décembre 1562).

Par une singularité qui ne s'était sans doute jamais rencontrée et qui ne s'est pas reproduite au milieu des guerres les plus terribles, les deux généraux en chef étaient restés prisonniers de part et d'autre. Les deux illustres captifs furent traités avec tous les égards que se doivent des ennemis courtois, lorsque l'ardeur du combat a cédé la place à des sentiments généreux : le connétable eut pour hôtesse, à Orléans, sa petite-nièce, la princesse de Condé, et le prince trouva chez le duc de Guise l'hospitalité la plus chevaleresque.

DREUX (COMTÉ DE), ancien comté de France, situé au N. du pays Chartrain, sur les confins de l'Ile-de-France et de la Normandie, et qui avait pour capitale Dreux. L'histoire du comté de Dreux se confondant avec celle de la ville de ce nom, nous renvoyons le lecteur à l'article consacré à cette localité.

DREUX (Robert Ier, dit **le Grand**, comte DE). Troisième fils de Louis le Gros, qui lui donna le comté de Dreux en 1132 (d'autres pensent qu'il ne le reçut qu'en 1137 de son frère, Louis VII). Il accompagna le roi en Palestine (1147), refusa l'hommage que l'empereur grec Manuel demandait aux seigneurs français pour les terres dont ils feraient la conquête, et fut un des premiers à revenir en France après le malheureux siége de Damas. Il essaya d'enlever la régence à Suger, mais il échoua dans l'assemblée de Soissons; il prit part alors à quelques guerres féodales, fonda, vers 1153, la ville qui, de son nom, fut appelée Brie-Comte-Robert (*Braia comitis Roberti*), accorda ou vendit à la ville de Dreux une charte de commune (1159), fonda vers le même temps l'église Saint-Thomas du Louvre, à Paris, ainsi qu'un hôpital pour les écoliers pauvres, dont il assura l'entretien, et mourut en 1188, quelques années après avoir cédé son comté de Dreux à son fils aîné.

DREUX (Philippe DE), fils du précédent, évêque de Beauvais, mort en 1217. Il combattit deux fois en Palestine (1178 et 1190) et fut fait prisonnier au siége de Saint-Jean d'Acre. A son retour, ayant combattu les Anglais, il tomba entre leurs mains et fut jeté en prison par Richard Cœur de Lion. Le pape Célestin III intercéda pour lui; mais Richard lui envoya la cotte d'armes ensanglantée du belliqueux prélat avec ces simples mots : « Voyez, saint-père, si c'est là la tunique de votre fils. » Le pape, reconnaissant que Philippe avait en quelque sorte quitté la milice de Jésus-Christ, n'insista plus. Délivré en 1202, l'évêque de Beauvais n'en continua pas moins sa vie guerroyante, fit partie de la croisade contre les Albigeois (1210) et fut un des héros de la bataille de Bouvines (1214). Par un singulier scrupule et afin de ne pas violer la lettre des canons de l'Eglise, il ne combattait plus avec l'épée, mais avec la masse d'armes, prétendant qu'*assommer n'était pas répandre le sang*.

DREUX (Robert II, comte DE), frère du précédent. Il fit partie de la troisième croisade, contribua à la prise de Saint-Jean d'Acre (1191), se croisa contre les Albigeois en 1211 et joua un rôle brillant à la bataille de Bouvines (1214). De son deuxième fils, Pierre Mauclerc, descend la dernière maison des ducs de Bretagne. V. MAUCLERC.

DREUX (Robert III, comte DE), fils aîné du précédent. Il défendit Nantes contre Jean, roi d'Angleterre, assista au siége d'Avignon (1225), fut mêlé aux troubles de la minorité de saint Louis, mais se soumit ensuite et s'efforça de concilier les différends entre son frère, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, et Blanche de Castille. Il mourut en 1234.

DREUX (Henri DE), frère du précédent, archevêque de Reims en 1227, mort en 1240. A la suite de quelques difficultés qu'il eut avec saint Louis, il excommunia le roi dans un concile qu'il tint à Saint-Quentin, en 1235. Le monarque fit lever cette excommunication en faisant compter 10,000 livres parisis à l'archevêque, somme qui fut payée, du reste, par les habitants de Reims.

DREUX (Pierre DE), surnommé **Mauclerc**, duc de Bretagne, frère des précédents. V. MAUCLERC.

DREUX (Pierre-Anne DE), architecte français, né à Paris en 1768. Il étudia sous Fontaine et Percier, remporta le grand prix d'architecture et alla compléter ses études en Italie. De retour en France, M. de Dreux a été chargé de la construction de divers édifices, parmi lesquels nous citerons : le *château de Pont-sur-Seine*, construit pour Casimir Périer; le *château de Lormois-sur-Orge;* le *Théâtre-Lyrique*, à Paris; une *chapelle gothique* au château de Condé, etc. On a de lui un *Voyage en Italie et en Orient*.

DREUX (Alfred DE), peintre de genre français, né à Paris en 1808, mort dans la même ville en 1860. Dans un genre tout spécial, avec de rares qualités d'élégance et de bon ton, Alfred de Dreux s'est fait une place distinguée parmi les artistes contemporains. De 1835, date de sa véritable notoriété, jusqu'à sa mort, il a été le peintre de la haute vie dans ce qu'elle a de plus luxueux et de plus attrayant, le cheval. M. Charles Blanc, dans une remarquable étude qu'il a consacrée à ce maître, a donné sur sa jeunesse quelques détails intimes, propres à révéler les premiers instincts de l'artiste. « Son oncle, M. de Dreux-Dorcy, était, dit-il, le camarade, l'ami le plus intime de Géricault. Dès son enfance, Alfred les avait vus peindre ensemble, puis il avait vu Géricault aller au bois et en revenir élégant, fringant, beau cavalier, et, dans sa jeune tête, ces deux idées, la peinture et le cheval, s'étaient mêlées de façon qu'elles n'en faisaient plus qu'une. C'est à Rome que se passa la jeunesse d'Alfred; mais ni les chevaux héroïques du Quirinal, ni le Marc-Aurèle du Capitole, ni ces coursiers sauvages que font courir les Romains aux grands jours de fête ne purent effacer, dans l'esprit d'Alfred, le type qui l'avait d'abord frappé : le cheval aux jambes d'acier, au long col que les Anglais ont fabriqué tout exprès pour les courses d'Epsom. Aussi étudiait-il sans relâche et partout cette race élégante qui l'avait charmé. La perte de sa fortune le força de demander des ressources à son pinceau : mais, jusqu'à ce jour, il n'avait peint que des chevaux, et ce genre d'études ne suffisait pas pour produire des tableaux complets. C'est alors qu'il fréquenta l'atelier de Cogniet et qu'il se mit à étudier la tête : il ne réussit que médiocrement; mais, bien que ses progrès en dessin eussent été sensibles, ses cavaliers, ses amazones laissèrent longtemps beaucoup à désirer. Deux toiles intéressantes, l'*Intérieur d'écurie* et un *Jeune poulain sautant un fossé*, furent ses débuts au Salon de 1831. On put dès lors apprécier la finesse de touche avec laquelle il savait exprimer toute l'élégance, toute la coquetterie du cheval. D'une forme excellente et sérieusement observée, d'une couleur irréprochable autant qu'harmonieuse, le *Jeune poulain* et les bêtes de l'*Intérieur d'écurie* « avaient ces luisants de la croupe et du poitrail qui font la joie du sportman et le désespoir du palefrenier. » Le succès de ce brillant début lui permit de réaliser un de ses rêves. Il acheta tout de suite un joli demi-sang — pour un double motif — car en même temps qu'il lui permettait de faire bonne figure au bois, son cheval lui servait de modèle à l'atelier. Alfred de Dreux put se lancer dans ce monde du sport. Les relations qu'il se créa ainsi lui valurent de superbes commandes. Une grande vogue accueillit ses moindres toiles; le high-life parisien les couvrit d'or. Les jolies femmes surtout étaient friandes du beau talent de l'artiste gentilhomme. « Elles firent pour lui beaucoup de... folies, dit gravement un critique, et il fit pour elles beaucoup de... tableaux. »

Malgré cette vie un peu turbulente, l'artiste avait en lui l'élément contemplatif, qui se révéla par de charmantes œuvres. *Seule au rendez-vous* est une de ces pages exceptionnelles où le peintre laissa parler toute sa sensibilité. L'aveu naïvement exprimé dans ce tableau, il le répéta dans d'autres créations de même genre, et chaque fois avec des variantes exquises qui trahissaient l'inquiétude du cœur, parfois la souffrance et plus souvent le besoin d'expansion naturel à celui qui aime. Entre autres épisodes de ce poëme de l'amour, toujours vieux et toujours jeune, suivant l'expression d'Alfred de Musset, la *Course au baiser* fit sensation. Cette petite toile expressive eut un succès d'enthousiasme. Il y avait à la fois une raillerie amère et peut-être aussi une larme dans ce baiser pris au vol, à la rencontre de deux chevaux lancés à fond de train. Le peintre voulut peut-être symboliser ainsi l'amour mondain, ce rapide amour d'un instant, qui effleure à peine les lèvres et n'a pas le temps de pénétrer jusqu'au cœur.

Peu sympathique, dit-on, à la révolution de Février, l'artiste partit pour l'Angleterre en 1848. « De son séjour à Londres, dit encore M. Charles Blanc, il ne retira d'autre avantage que d'étudier des variétés de races, le *gentleman-rider*, le poney d'Ecosse, le bouledogue des écuries et ces magnifiques lévriers à longs poils qui rêvent comme des personnes naturelles dans les tableaux de Landseer... A son retour en France, il reprit, dans un atelier de la rue Pigale, son existence d'autrefois, et il obtint quelques commandes officielles, notamment le portrait équestre du souverain. Ce portrait passe pour avoir été la cause ou du moins l'occasion de sa mort. A la suite d'une altercation qui se serait élevée entre lui et un *personnage intermédiaire*, Alfred de Dreux aurait été tué en duel. »

Cette mort violente que l'on a voulu cacher, mais dont le mystère n'est pas resté impénétrable, a prouvé que, chez Alfred de Dreux, l'artiste était doublé d'un homme de cœur. Cette fin, aussi tragique qu'inattendue, fit à Paris, en 1860, une impression pénible, impression que n'oublieront pas les amis et les admirateurs de l'artiste. Tout le monde aimait cette nature sympathique, faite d'affabilité et de douceur. Voici le portrait qu'en a laissé M. Charles Blanc : « Dreux était petit, très-brun et portait toute sa barbe. Sa figure agréable avait une expression un peu rêveuse, qui contrastait avec l'énergique franchise de son talent et le caractère résolu de sa touche... Il était, du reste, inoffensif et doux comme un enfant. Dans le temps de sa vogue, il prit un atelier avec Isabey, rue La Rochefoucauld, dans la maison où étaient Godefroi et Eugène Lamy, et, qui le croirait, c'était le moins bruyant de tous, lui dont le pinceau faisait tant de tapage. »

La gravure et la lithographie ont rendu populaires les meilleures créations de de Dreux. On en trouve les originaux dans les galeries particulières les plus connues. Le musée du Louvre n'a rien encore de ce peintre si parisien, dont le talent aimable et tout personnel met cependant en relief un des côtés saillants de l'art français.

DREUX-BRÉZÉ (Henri Evrard, marquis DE), né en 1762, mort en 1829. Il occupa, à l'âge de seize ans, la charge de maître des cérémonies à la cour de France, qui était depuis plusieurs générations héréditaire dans sa famille. Un événement célèbre a mêlé son nom à l'histoire de la Révolution française. Le 23 août 1789, les députés des trois ordres étaient réunis dans la salle du tiers état. Louis XVI, après avoir exposé le programme des réformes qu'il *daignait* accorder, prononça un discours qui se termina, on le sait, par l'ordre donné à l'assemblée de se séparer immédiatement et de se rendre le lendemain matin séparément dans chacune des chambres respectives des trois ordres. Le clergé et la noblesse obéissent et se retirent; les députés du tiers restent dans la salle. Ce fut alors que le marquis de Dreux-Brézé ayant dit : « Messieurs, selon l'ordre du roi, veuillez vous retirer, » Mirabeau, dans un élan sublime, s'écria : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. »

Cette phrase célèbre, qui renfermait tant de dédain à l'endroit des courtisans, ce premier cri d'indépendance, M. Scipion de Dreux-Brézé, fils aîné de celui-ci, s'est efforcé d'en amoindrir la grandeur, et, le 15 mars 1833, dans un discours prononcé à la Chambre des pairs, il a affirmé, d'après la déclaration de son père, que Mirabeau avait dit : « Nous sommes ici par la volonté de la nation; la force seule pourra nous faire désemparer. » M. de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, aurait même répondu, toujours d'après son petit-fils : « Je ne puis reconnaître en M. de Mirabeau que le député du bailliage d'Aix et non l'organe de l'assemblée. » Quoi qu'il en soit, ce fut le seul acte politique et important de la vie de de Dreux-Brézé.

De Dreux-Brézé continua ses fonctions jusqu'à la mémorable journée du 10 août 1792, qui fut celle de la chute de la monarchie. Il émigra, mais resta peu de temps hors de France. En 1815, il reprit à la cour de Louis XVIII ses fonctions de grand maître des cérémonies, puis fut nommé pair de France.

La famille de Dreux-Brezé a pour fondateur Pierre, comte de Dreux, qui ajouta à son nom celui de Brézé, par suite de l'acquisition de la terre et du marquisat de Brézé (Maine-et-Loire) en 1686. Son fils THOMAS fut le premier qui reçut, à titre héréditaire, la grande maîtrise des cérémonies à la cour de France.

Le marquis de Dreux-Brézé, qui figura à la fameuse séance du 23 août 1789, eut trois fils :

DREUX-BRÉZÉ (Scipion, marquis DE), né aux Andelys (Eure) en 1793. Il fit ses études militaires à l'école de La Flèche et prit part, comme officier de cavalerie, aux dernières guerres de l'Empire. Après l'avénement de Louis XVIII, il entra aux cuirassiers de la garde royale, mais ne parvint pas au delà du grade de lieutenant-colonel. En 1827, il se retira du service. En 1829, il devint, par suite de la mort de son père, dont il était le fils aîné, pair de France et grand maître des cérémonies. Ce fut donc encore un Dreux-Brézé qui, dans ces fonctions, assista à une révolution renversant la dynastie. A la Chambre des pairs, le marquis de Dreux-Brézé fut un des chefs les plus ardents de l'opposition légitimiste contre le gouvernement du roi Louis-Philippe. Il mourut en 1845. — DREUX-BRÉZÉ (Emmanuel-Joachim-Marie, marquis DE), né aux Andelys (Eure) en 1797, frère du précédent. A sa sortie de Saint-Cyr, il entra, en 1812, dans les pages de l'empereur Napoléon Ier. En 1815, il fut incorporé, comme son frère, dans la garde royale, mais aux chevau-légers. Il fut attaché militaire, en 1819, à l'ambassade de France en Russie, suivit M. de La Ferronays au congrès de Vérone, et fit en 1823 la campagne d'Espagne comme capitaine d'état-major. Il s'était fait une spécialité des études de stratégie militaire. Après la révolution de Juillet 1830, il donna sa démission pour ne pas servir la nouvelle monarchie. — DREUX-BRÉZÉ (Pierre-Simon-Louis-Marie DE), prélat français, né à Brézé (Maine-et-Loire) en 1811, frère des deux précédents. Voué à la carrière ecclésiastique, il fit ses études au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et fut ordonné prêtre en 1836. Bientôt après, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, le nomma vicaire général. Il occupait depuis plus de dix ans ces fonctions, lorsque, en 1849, quelques jours avant de quitter le ministère des cultes, M. de Falloux le fit nommer, par le prince-président, évêque de Moulins, à l'âge de trente-huit ans.

Le jeune prélat ne laissa pas échapper une occasion d'affirmer ses opinions légitimistes et ultramontaines. Deux fois il a été frappé d'une sentence comme d'abus par le conseil d'Etat : la première fois pour avoir adopté l'usage d'exiger des curés leur démission en blanc avant de les faire nommer à des cures inamovibles. Des contestations s'élevèrent, et ce procédé, devenu public, fut déclaré comme d'abus en 1857. La seconde sentence fut rendue le 8 février 1865, Mgr de Dreux-Brézé ayant lu lui-même, dans son église épiscopale, une encyclique du pape Pie IX dont le gouvernement avait défendu la publication par une circulaire du 1er janvier 1865. Cette encyclique est une vive protestation contre les idées et les tendances de la société moderne.

DREUX DU RADIER (Jean-François), avocat et littérateur français, né à Châteauneuf-en-Thymerais, en 1714, mort en 1780. Lieutenant particulier, civil et criminel dans sa ville natale, ses fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer aux lettres. Il a produit beaucoup; mais ce qu'il a écrit n'a guère de valeur, et Beuchot a pu dire de lui : « Dreux du Radier s'est exercé dans tous les genres : au barreau, il était quelquefois ridicule; au Parnasse, il n'était que médiocre. » Parmi ses œuvres, où l'on trouve quelques curieux détails, nous citerons : *Eloges historiques des hommes illustres de la province du Thymerais* (Paris, 1749, in-12); *Bibliothèque historique et critique du Poitou* (Paris, 1754, 5 vol. in-12), l'un de ses meilleurs ouvrages; l'*Europe illustre, contenant les vies abrégées des souverains, princes, etc., depuis le* XVe *siècle compris jusqu'à ce jour* (Paris, 1755, 6 vol. gr. in-8°); *Vie de Witikind* (1757, in-12); *Tablettes et anecdotes historiques des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XV* (1759, 3 vol. in-12); *Table générale alphabétique et raisonnée du* Journal historique de Verdun *depuis* 1697 *jusqu'en* 1756 (Paris, 1759, 9 vol. in-8°); *Mémoires historiques, critiques et anecdotiques de France* (1763, 7 vol. in-12); *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'histoire des fous en titre d'office* (Paris, 1767, 2 vol. in-12); *Satires de Perse, traduites en vers français et en prose latine et française, avec le texte, des variantes et un discours sur la satire et les satiriques latins et français, des remarques critiques sur les traducteurs et les endroits les plus difficiles du texte* (1772, in-12); *Essai historique, critique, philosophique, politique, moral et galant sur les lanternes* (Sucnophile [Paris], 1755, in-12); cette facétie a été écrite en collaboration avec le médecin Le Camus, l'abbé Lebeuf, Jamet le jeune et Caylus; *Etrennes du Parnasse* (1739, in-12); les *Heures de récréation, contenant les poésies amusantes, sérieuses, badines, critiques et morales de M.* *** (Paris, 1740, in-12); le *Temple du bonheur* (Paris, 1740); *Dictionnaire d'amour* (Paris, 1741, in-12), réimprimé en Hollande et à Lyon; *Fables nouvelles et autres pièces en vers, avec un examen critique des principaux fabulistes anciens et modernes* (Paris, 1744, in-12); les *Vingt-quatre heures* ou le *Portrait de Théodoric le Grand* (1757, in-12); *Anecdotes historiques et littéraires sur Philippe Desportes* (1757, in-12); *Observations sur les coutumes de Châteauneuf, Chartres et Dreux.* Dreux du Radier a collaboré (de 1758 à 1772) au *Journal économique*, rédigé, avec Pesselier, au *Glaneur français* (1735, 4 vol. in-12), et l'on trouve quelques opuscules de lui dans le *Conservateur* de Bruix, Turben et Le Blanc (38 vol. in-12).

DREVANT, village et commune de France (Cher), cant., arrond. et à 5 kilom. S.-E. de Saint-Amand-Mont-Rond, sur le canal du Cher; 276 hab. Ce village occupe l'emplacement d'une ville gallo-romaine, à en juger par la quantité d'antiquités romaines qu'on y trouve, telles que vases, statues, objets de la vie usuelle, substructions et ruines de thermes, d'un théâtre, d'un aqueduc, etc.

DREVES (Lebrecht), poëte et avocat allemand, né à Hambourg en 1816. Il suivit la profession d'avocat dans sa ville natale, où il rédigea pendant quelque temps un journal politique intitulé : *Nouvelles feuilles de Hambourg*, et composa des poésies estimées. Dreves a publié : *Accents lyriques* (1837); *Vigiles, chants nocturnes* (1839); *Simples chants* (1843); *Chants d'un membre de la Hanse* (Wesel, 1843); *Trois amis, Alexander*, et une comédie, le *Sauveur de la vie*.

DREVET (Pierre), graveur français, né à Sainte-Colombe (Isère) en 1664, mort à Paris en 1739. Il entra, à Paris, dans l'atelier de Germain Audran. Les portraits de Rigaud étaient alors en grande faveur; on aimait ses grands seigneurs frais et roses, portant fièrement de grands habits de velours et l'écharpe de soie aux plis fins et cassés. Ce froufrou de satin, ces nuages de dentelles effrayaient les graveurs. Drevet eut le courage de lutter contre cette difficulté nouvelle; il se mit à caresser ces velours jaunes à reflets d'or, à friper carrément le satin des doublures, à filer finement la dentelle; sur la garde de l'épée, il fit jaillir l'étincelle. Il compta les étoiles des plaques de diamant. Aussi le succès ne se fit pas attendre, et les commandes lui vinrent en si grand nombre qu'il ne vécut pas assez pour les remplir toutes.

On cite de lui les portraits de *Louis XIV*, de *Louis XV*, du *Prince de Conti*, du *Duc du Maine*, de *Dangeau*, de *Boileau*, de *Villars*, du *Cardinal de Fleury*, de la *Duchesse de Nemours*, de *Mme de Lambert*, etc. En 1707, il avait élu membre de l'Académie des beaux-arts.

DREVET (Pierre-Louis), graveur français, fils du précédent, né à Paris en 1697, mort en 1739. Grâce aux excellentes leçons de son père, les dispositions extraordinaires du jeune Drevet se développèrent avec rapidité. Il exécuta, dit-on, à treize ans, un travail très-difficile. Ses portraits sont des chefs-d'œuvre inimitables. Quand il aborde les tableaux de Coypel, de Restout, de Boulongne, il donne à ces maîtres la verve chaude de sa brillante et féconde imagination. L'original s'anime sous son burin; il rend jusqu'aux moindres nuances des plus petits détails : les chairs, le velours, la soie, les marbres, les boiseries, l'or, l'argent, les diamants, les terrains, les nuages, chaque chose est traduite d'une façon unique, tout originale. Partout règne une naïveté d'inspiration, une spontanéité d'impression si vraie, qu'on songe involontairement aux sublimes eaux-fortes de Rembrandt.

Parmi les planches remarquables qui forment l'œuvre de cet artiste, il faut citer en premier lieu le portrait en pied de *Bossuet*, qui est le dernier mot de la gravure; puis ceux du *Cardinal Dubois*, de *Cotte*, inspecteur des bâtiments, de *Samuel Bernard*, de l'*Abbé Pucelle*, tous d'après Rigaud; de *Mlle Lecouvreur*, d'après Coypel, etc. Il a en outre gravé des sujets historiques très-estimés, tels que : la *Présentation au temple*, d'après Boullongne; *Adam et Eve; Louis XV conduit par Minerve au temple de la Gloire; Rebecca*, tous les trois d'après Coypel; la *Prière au jardin des Oliviers*, d'après Restout, etc.

DREVET (Claude), graveur, cousin du précédent, né à Lyon en 1710, mort à Paris en 1782. Il se fit remarquer par la délicatesse de son burin. Ses meilleures estampes sont : *De Vintimille*, archevêque de Paris; le *Cardinal d'Auvergne*, etc.

DRÉVETIÈRE (Delisle DE LA), littérateur français. V. DELISLE DE LA DRÉVETIÈRE.

DREVIN (Guillaume), poëte français du XVIe siècle. On ne sait rien de sa vie, mais par ses ouvrages on voit qu'il dut prendre une part ardente aux controverses religieuses de son époque. On a de lui : les *Erreurs des luthériens, ennemis de notre mère sainte Eglise, et vrais turlupins, résidant en la ville de Genève et autres; plus les lamentations de notre mère sainte Eglise sur les contradictions des hérétiques suivant l'erreur des faux défectueux* (Paris, 1582, in-8°, en vers); *De l'exercice de guerre et instruction des chevaliers et gentilshommes* (Paris, 1 vol. in-8°).

DREW, comté des Etats-Unis, dans l'Arkansas, arrosé par le Saline-River et le Bartholomew-Bayon; superficie 26 myriam. carr.; pop. 4,700 hab.; ch.-lieu Monticello. Sol fertile et boisé, produisant en abondance le maïs, le coton et les patates. Bois de construction pour la marine; élève du bétail sur une grande échelle.

DREW (Samuel), écrivain anglais, né dans le pays de Cornouailles en 1763, mort en 1833. D'abord cordonnier, puis mis à la tête d'une maison de chaussures de Saint-Austell, il employa tous ses loisirs à se donner lui-même l'instruction qui lui manquait. En 1799, il fit paraître son premier ouvrage et renonça au commerce en 1805 pour devenir homme de lettres. Appelé à Londres en 1819, sur la recommandation du docteur Clarke, pour prendre la rédaction de l'*Imperial magazine*, il fut chargé en même temps d'examiner les ouvrages édités par la maison Caxton et employa les dernières années de sa vie dans cette double occupation. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur l'immatérialité et l'immortalité de l'âme* (1802); *Essai sur l'identité et sur la résurrection générale du corps humain* (1809); *Traité de l'existence et des attributs de Dieu* (1820, 2 vol. in-8°); *Histoire du comté de Cornouailles* (1820-1824, 2 vol. in-4°), etc.

DREWENZ, rivière d'Allemagne. Elle prend sa source près d'Osterode, en Prusse, province de Prusse orientale, coule du N.-E. au S.-O., traverse le lac de ce nom, baigne Strosburg, d'Obrzyn et se jette dans la Vistule, à 3 kilom. E. de Thorn, après un cours de 150 kilomètres.

DREWIN, cap de la côte d'Ivoire, dans l'Afrique occidentale. — On désigne sous le même nom la peuplade nègre qui habite dans les environs de ce cap, et le long de la baie de Saint-André. C'est une race intelligente et vigoureuse, mais encore entièrement sauvage, et qui n'a perdu ses habitudes de vol et de meurtre qu'après les rudes châtiments qui lui ont été infligés par les Européens.

DREWS (Jean), savant jésuite du XVIIe siècle, mort en 1710. Il était originaire de la Warmie et fut successivement professeur à l'académie de Wilna et recteur du collége des jésuites de Varsovie. Il a laissé plusieurs ouvrages, écrits en allemand et en latin. Les principaux sont : *Miroir spirituel des enfants* (1701); *Fuga peccatorum centum rationibus gravissimis et memorabilibus exemplis inculcata* (1702); *Distractiones itinerantium piæ, jucundæ, eruditæ, suppeditæ, piis ac curiosis viatoribus* (1708); *Apophthegmata et gnomæ illustrium e societatis Jesu personarum, etc.* (1713); *Flos regnorum* (1744), etc.

DREXEL (Jérémie), en latin **Drexelius**, jésuite et écrivain allemand, né à Augsbourg en 1581, mort à Munich en 1638. La grande réputation qu'il acquit comme orateur de la chaire lui valut d'être nommé prédicateur de l'électeur de Bavière, Maximilien. Drexel composa des ouvrages ascétiques, qui, pendant longtemps, ont été fort estimés. On y trouve de l'onction, de la chaleur, une forme parfois heureuse, mais peu de profondeur. Ils ont été réunis et publiés pour la première fois à Anvers en 1643 et réédités en 2 vol. in-fol. Plusieurs ont été traduits en français et en d'autres langues. Nous citerons entre autres : *Considerationes de æternitate* (1620), trad. en français par le P. Colomme, et où l'on trouve une définition souvent citée de l'éternité; *Nicetas, seu Triumphata incontinentia* (1625), où l'auteur trace un éloquent tableau des misères et des maux causés par les vices; *Heliotropium, sive De conformatione humanæ voluntatis cum divina* (1627); *Gymnasium patientiæ* (1630); *Infernus damnatorum cancer et ragus* (1631), où il fait une peinture effrayante de l'enfer; *Cœlum, beatorum civitas* (1635), etc.

DREY (Jean-Sébastien), théologien allemand, né en 1777 à Killingen, dans le Wurtemberg, mort en 1860, à Tubingue, où il avait été, de 1814 à 1846, professeur de théologie catholique. On a de lui : *Introduction à l'étude de la théologie* (Tubingue, 1819); *Recherches sur les constitutions et les canons des apôtres* (Tubingue, 1832); *Apologétique* (Tubingue, 1838, 1847, 3 vol.), etc.

DREYER (Jean-Mathias), littérateur allemand, né à Hambourg en 1716, mort en 1769. Il acquit une assez grande réputation par ses épigrammes et ses saillies, et composa des poésies qui ne manquent pas d'originalité. On a de lui : *Jeux d'esprit agréables aux buveurs de vin, de punch* (Hambourg, 1769). Cet ouvrage, rempli d'obscénités et devenu très-rare, fut brûlé par la main du bourreau. On a du même auteur : *Principales poésies allemandes* (Altona, 1771), recueil de vers publié après sa mort.

DREYES s. m. (dra-èïs, mot allemand, par corruption de *drei*, qui veut dire trois). Métrol. Petite monnaie de cuivre ou de billon qui avait cours autrefois en Saxe et dans les Etats de Brandebourg, et valait, suivant Abot de Bazingham, un peu moins de douze deniers ou un sol tournois, environ 4 centimes de notre monnaie.

DREYHAUPT (Jean-Christophe), écrivain saxon, né à Halle en 1699, mort en 1768. Il exerça les fonctions de juge et de conseiller à Magdebourg. On a de lui : *Description du cercle de la Saale* (Halle, 1749-1751), ouvrage estimé pour l'exactitude des recherches.

DREYLING s. m. (dra-è-link). Métrol. Ancienne monnaie de cuivre du duché de Holstein, valant, suivant Abot de Bazingham, environ huit deniers tournois, un peu plus de 3 centimes de notre monnaie. ‖ On disait aussi DREYHELLER.

DREYSCHOCK (Alexandre), pianiste et compositeur allemand, né à Zach (Bohême) en 1818, mort en 1869. Il montra des dispositions musicales tellement précoces, qu'à l'âge de huit ans il put jouer dans un concert. Envoyé à Prague, cinq ans après, il fut mis sous la direction de l'excellent maître de chapelle Tomascheck, qui lui apprit tous les secrets théoriques et pratiques de l'art. Il commença alors ses excursions artistiques, parcourut l'Allemagne, séjourna en Russie de 1840 à 1842, puis se rendit en Hongrie et, de là, vint à Paris, où son jeu puissant, sa science d'exécution produisirent une sensation profonde. Dreyschock se fit entendre et applaudir à Londres; après quoi on le vit parcourir de nouveau le nord de l'Allemagne, et pousser jusqu'en Danemark, en Suède et en Norvége. Après avoir résidé plusieurs années à Prague, où il se livrait à l'enseignement du piano, Dreyschock est devenu, en 1842, professeur au conservatoire de Saint-Pétersbourg et a reçu en outre, en 1865, le titre de pianiste du czar. Cet artiste éminent a composé environ cent œuvres pour le piano et une ouverture de concert à grand orchestre. — Son frère, Raymond DREYSCHOCK, né à Zach en 1824, fut admis, en 1834, au conservatoire de Prague, où il apprit le violon sous la direction du professeur Pixis. En 1844, il commença à accompagner son frère dans ses excursions artistiques, et ne tarda pas à acquérir la réputation d'un excellent virtuose. En 1850, Raymond Dreyschock s'établit à Leipzig et fut nommé professeur au conservatoire de cette ville. Il a publié plusieurs compositions pour le violon.

DREYSE (Jean Nicolas DE), industriel allemand, inventeur du célèbre *fusil à aiguille*, né le 20 novembre 1787 à Sœmmerda, mort en 1867. Il était fils d'un serrurier. Après avoir fait son apprentissage chez son père, il commença son tour d'Allemagne, travailla dans différentes villes et montra de bonne heure une intelligence et une habileté exceptionnelles. De 1809 à 1814, il séjourna à Paris et y fut occupé dans la fabrique d'armes dirigée par l'armurier suisse Pauli. De retour dans sa ville natale, en 1814, il fabriqua d'abord des modèles de machines; il ouvrit ensuite avec un associé un atelier d'instruments et d'outils de fer travaillés à froid (maison *Dreyse et Collenbusch*), et plus tard, à son propre compte, une fabrique de capsules. Son esprit inventif et ses connaissances en mécanique lui firent entreprendre beaucoup d'autres choses; c'est ainsi qu'il imagina une machine à vapeur sans chaudière, pour laquelle il prit un brevet. Mais il revenait toujours avec une prédilection marqués aux armes à feu. Il se préoccupa d'abord de supprimer l'inflammation extérieure afin que le projectile profitât de l'explosion et acquît une vitesse plus grande. Pour cela il fallait une cartouche contenant à la fois le projectile, la poudre et la matière explosible. En 1827, il inventa son premier fusil à aiguille, qui toutefois se chargeait par devant. Le gouvernement prussien encouragea ce premier essai et fournit à M. Dreyse les moyens de perfectionner son arme. En 1836, il réussissait à fabriquer le fusil prussien actuel se chargeant par la culasse. Cette arme fut adoptée pour l'armée en 1840, et l'on aida son inventeur à monter une grande fabrique. Il continua à perfectionner encore le fusil à aiguille, en appliqua le système aux canons rayés, et l'on sait quel rôle ces engins de destruction ont joué dans la campagne de 1866. Les récompenses pour ses travaux, qu'on ne peut cependant pas classer parmi ceux qui sont utiles à l'humanité, ne lui ont pas fait défaut. Après la guerre de Sleswig-Holstein, en 1864, il a reçu l'ordre de la couronne de Prusse et des titres de noblesse pour sa famille. En 1863, sa fabrique avait déjà livré 300,000 fusils, et en 1865 elle occupait 1,500 ouvriers. Combien d'hommes ont usé leur santé

à des recherches plus favorables au progrès, et n'ont acquis cependant ni fortune ni titre de noblesse! Il est vrai que peu d'entre eux peuvent se vanter d'avoir fait autant de bruit. La fabrique de M. Dreyse, à Sœmmerda, est aujourd'hui (août 1870) dirigée par son fils, qui promet de marcher dignement sur les traces de son père. Espérons que, malgré nos premiers revers, nous démontrerons aux Prussiens la supériorité du chassepot sur le fusil à aiguille.

DREYSSIG (Guillaume-Frédéric), médecin allemand, né en 1770, mort en 1819. Il fut successivement médecin de la garnison de Kœnigstein en Saxe, professeur de pathologie à Charkow, en Russie (1807), et enfin directeur de la clinique de cette ville. On a de lui : *Manuel pathologique des maladies dites chroniques* (Leipzig, 1797-1799, 2 vol. in-8°); *Manuel du diagnostic médical* (Erfurt, 1801-1803, 2 vol. in-8°), traduit en français par Renauldin (1806); *Dictionnaire manuel de clinique ou de médecine pratique* (1806-1824, 4 vol. in-8°), resté inachevé.

DREZNER (Thomas), jurisconsulte polonais, né à Lemberg en 1560, mort en 1614. Il fit ses études à l'Académie de sa ville natale et montra de telles aptitudes que Zamojski l'envoya à ses frais en France pour y étendre le champ de ses connaissances. A Paris, il suivit les cours du célèbre jurisconsulte Turnèbe et d'autres savants renommés, visita ensuite la plus grande partie de l'Europe, obtint à son retour à Cracovie le titre de docteur en droit civil et en droit canon, et fut chargé par Zamojski de professer le droit à l'Académie que celui-ci venait de fonder à Zamosc. Devançant son époque, Drezner prit pour point de départ de ses leçons les institutions politiques des Persans, des Lacédémoniens, des Athéniens et des Romains, et montra le rôle qu'elles avaient joué dans l'histoire de la civilisation. En un mot, il comprit l'enseignement du droit tel que l'ont compris plus tard Montesquieu et le savant professeur Édouard Gans, de Berlin. On a de Drezner les ouvrages suivants, qui sont devenus presque introuvables : *Processus judiciarius regni Poloniæ* (Zamosc, 1601, in-fol.); *Similium juris polonici cum jure romano centuria una* (Paris, 1603, in-4°); *Institutionum juris regni Poloniæ libri IV ex statutis et constitutionibus collecti* (Zamosc, 1613, in-4°). Ces ouvrages, le dernier en particulier, sont écrits dans un excellent latin et avec une profondeur et une science telles, que, 150 ans plus tard, Théodore Ostrowski, l'auteur des meilleurs traités de droit civil que possède la Pologne, les suivit exactement, et, en beaucoup d'endroits, se contenta de les traduire textuellement. On attribue aussi à Drezner un autre ouvrage intitulé : *Centuria legum poloniorum atque galliarum*, que Zaluski fit chercher partout pour le placer dans sa précieuse bibliothèque, mais qu'il ne put jamais se procurer.

DRIANDER (Jonas), naturaliste suédois. V. DRYANDER.

DRIBURG, ville de Prusse, province de Westphalie, régence et à 59 kilom. S. de Minden, sur l'Aa; 2,200 hab. Sources sulfureuses, ferrugineuses et acidulées, avec établissements de bains. Les sources de Driburg, au nombre de dix, étaient déjà connues à la fin du XVIIIe siècle, mais ce n'est qu'en 178[illegible] qu'elles commencèrent à être fréquentées. On les regarde comme les plus efficaces de l'Allemagne après celles de Pyrmont. Les eaux de Driburg sont excitantes, toniques, reconstituantes; elles agissent principalement sur l'hématose, le système nerveux et le système musculaire, les organes de la digestion et l'utérus.

DRIEDONS (Jean), en latin **Driedo**, théologien belge, né à Turnhout (Brabant), mort à Louvain en 1535. Il professa la philosophie dans cette ville, où il fut nommé chanoine, puis curé de Saint-Jacques. Ses ouvrages ont été recueillis et publiés à Louvain en 1533 (4 vol. in-4°). Le plus remarquable est intitulé : *De scripturis et dogmatibus ecclesiasticis libri quatuor* (Louvain, 1533).

DRIEBERG (Frédéric DE), compositeur et musicographe allemand, né à Charlottenbourg, près de Berlin, en 1785. Il cultiva d'abord la musique, composa plusieurs opéras, puis s'adonna à l'étude des mathématiques et de la philologie. A partir de 1817, Drieberg s'attacha à connaître l'ancienne musique des Grecs, fit sur cette partie spéciale de l'art des études approfondies et publia sur ce sujet d'importants travaux. Ainsi que cela arrive fréquemment, il se prit d'une vériable passion pour l'objet de ses recherches. Dans son enthousiasme, il résolut de ressusciter en quelque sorte la musique des Grecs et composa, d'après les règles de cet art chez les anciens, un opéra intitulé : *Alphonse de Castille*, qu'il ne put parvenir à faire représenter. Parmi ses opéras, nous citerons : *l'Antrigo della lettera*; la *Fata; Don Tacagno*, dont le libretto est en italien; le *Chanteur et le tailleur* (1814), en allemand. Ses ouvrages sur la musique ancienne sont : *Découvertes sur la musique des Grecs* (Berlin, 1820); *Dictionnaire de la musique grecque* (Berlin, 1835); la *Musique grecque dans ses éléments* (Berlin, 1841).

DRIEDO (Jean), théologien belge. V. DRIEDONS.

DRIEGULDEN s. m. (dri-gouldn — mot holland. formé de *drie*, trois, et de *gulden*, florin). Métrol. Ancienne monnaie de Hollande, qui valait 3 florins.

— **Encycl.** Le *driegulden* a pour empreintes le guerrier hollandais vu de face et portant l'écu aux armes avec la légende : LUCTOR ET EMERGO; au revers, sept petits écussons aux armes particulières de chaque province et l'inscription qu'on trouve sur les florins de la même époque : MO : ARG : ORD : FOE : BELG : (monnaie usuelle d'argent de la Hollande). Ces pièces, du poids de 31gr,50, étaient au titre de 910 millièmes et valaient 6 fr. 37; leur valeur intrinsèque était de 6 fr. 26.

DRIESCH (Gérard VAN DER), écrivain allemand, né à Cologne. Il vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. Il fit, en qualité de secrétaire d'ambassade, un voyage à Constantinople, dont il a publié la relation sous le titre de : *Historia magnæ legationis augustæ ad aulam ottomanicam* (Vienne, 1721). On a également de lui des ouvrages de rhétorique.

DRIESCHE (Jean VAN DER), en latin **Drusius** ou **Drieschius**, linguiste belge, né à Oudenarde en 1550, mort à Leyde en 1616. Lorsqu'il eut achevé sa philosophie à Louvain, il se rendit en Angleterre, où son père s'était réfugié pour y exercer librement la religion réformée. Là il prit des leçons d'hébreu d'Antoine Chevalier, puis obtint une chaire de langues orientales à Oxford en 1571. Quatre ans plus tard, il retourna à Louvain pour y étudier la jurisprudence, se fixa dans les Pays-Bas, et devint successivement professeur d'hébreu à Leyde et à Francker (1585). Accusé par la suite d'arminianisme, il se vit contraint de faire une rétractation et en éprouva un tel chagrin que, trois jours après, il mourut. On a de lui un assez grand nombre d'écrits, parmi lesquels nous citerons : *Quæstiones et responsiones* (1581); *Animadversiones* (1585); *Locutionum sacrarum miscellanea* (1586); *Observationes sacræ; Tetragrammaton ou De nomine Dei proprio* (1604); *Grammatica hebraica* (1612), etc. — Son fils, Jean DRIESCHE, né à Leyde en 1588, mort de la pierre en 1609, à l'âge de vingt et un ans, apprit fort jeune le latin, l'hébreu et l'anglais. Il joignait à une grande mémoire et à une vive intelligence une ardeur passionnée pour l'étude. On a de lui : *Nomenclator Eliæ levitæ juxta ordinem alphabeticum vocum latinarum digestus* (1652, in-8°).

DRIESEN, ville de Prusse, prov. de Brandebourg, régence de Francfort-sur-l'Oder, sur la rive droite de la Netze; 3,900 hab. Fabrique de toiles, lainages, draps; tanneries, brasseries, navigation.

DRIFF s. f. (driff). Superst. Pierre fabuleuse, composée de mousse formée sur des têtes de mort, de sel marin, de vitriol cuivreux empâté avec de la colle de poisson, ayant la propriété d'attirer le venin des plaies et de guérir toutes sortes de maladies, quand on la touchait seulement du bout de la langue. ‖ On l'appelait aussi PIERRE DE BUTTLER et PERIAPTON SALUTIS MAGNETICUM.

DRIFFIELD (GREAT-), ville d'Angleterre, comté d'York, East-Riding, près d'une des sources de l'Hull, à 8 kilom. S. de Scarborough; 3,124 hab. Commerce de grains.

DRIFT s. m. (drift). Géol. Nom donné en Angleterre et en Amérique aux dépôts d'alluvion qui ont été soumis à l'action des courants.

— **Encycl.** Dans l'Amérique du Nord, on nomme *drift ancien* des dépôts de sables, de blocs, de cailloux roulés. Ce *drift* ne renferme aucune trace qui puisse faire connaître la nature de l'eau dans laquelle il a été transporté; il n'y a aucun reste d'organismes contemporains du phénomène, et il ressemble en cela au grand dépôt erratique du nord de l'Europe. La grossseur des éléments diminue du nord au sud, et beaucoup d'entre eux ont parcouru des espaces de 40, 60 et 100 milles. Partout ils recouvrent la surface des roches anciennes polies, sillonnées et striées par un agent qui les a précédées. La limite de ce vaste dépôt s'observe vers le 39e degré de latitude; il s'étend à travers la Pensylvanie, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois et l'Iowa; sa limite nous est inconnue. Ces amas couvrent toutes les plaines, et s'élèvent à des hauteurs de 1,800 mètres sur les flancs du mont Washington, de 600 mètres dans les montagnes Vertes, etc. Les matériaux sont de grosseur variable, et les blocs n'excèdent pas généralement 1 pied cube, bien qu'il y en ait de 1,000 et même 2,000 pieds cubes à Bradford, dans le Massachusetts, et de 4,000 dans les montagnes Vertes. Le phénomène auquel ces effets sont dus s'est manifesté dans toute cette partie de l'hémisphère septentrional, et c'est à la même période glaciaire que l'on peut rapporter des effets analogues en Europe, les blocs erratiques par exemple.

DRIGUE s. f. (dri-ghe). Ornith. Nom vulgaire d'une espèce de fauvette.

DRILE s. m. (dri-le — du gr. *drilos*, ver de terre). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des malacodermes, tribu des lampyrides ou vers luisants : *Le* DRILE *vole avec assez de facilité, surtout lorsque le temps est beau. L'ennemi des jardins humides, le limaçon, est poursuivi par un insecte, le* DRILE, *qui le guette, et, pour mieux le suivre, monte sur lui.* (Michelet.)

— **Encycl.** Les *driles* sont des insectes coléoptères, caractérisés par un corps allongé et un peu déprimé; une tête courte et assez large; des antennes longues composées de onze articles; des palpes maxillaires avancées; un corselet ou prothorax rebordé, un peu plus étroit que les élytres, qui sont très-flexibles et recouvrent des ailes membraneuses très-bien conformées pour le vol, du moins chez les mâles. La femelle est complétement aptère, et diffère très-peu de sa larve; elle est beaucoup plus grosse que le mâle, auquel elle ressemble d'ailleurs si peu, qu'à moins de trouver les deux sexes accouplés, on ne se douterait guère qu'ils appartiennent à la même espèce. Ces insectes sont très-voisins des lampyres ou vers luisants, et vivent, comme ceux-ci, aux dépens des colimaçons et autres mollusques terrestres. Les mâles font un fréquent usage de leurs ailes, et on les rencontre souvent volant sur les fleurs, surtout par les temps chauds. Ce genre comprend cinq ou six espèces, presque toutes propres à l'Europe. Le *drile* jaunâtre est le mieux connu; il est assez répandu aux environs de Paris. Sa larve se nourrit de la chair du joli colimaçon appelé *hélice némoralе* ou *des bois*, et vulgairement *livrée*; et c'est dans sa coquille même qu'elle subit toutes ses métamorphoses. M. Lucas a trouvé en Algérie une espèce très-curieuse, qu'il a nommée *drile de Mauritanie* et dont il a fait connaître les mœurs. Sa larve vit aux dépens d'une espèce de cyclostome. Quand ce mollusque, pendant la saison des pluies, sort de sa retraite pour venir respirer l'air humide à la surface du sol, elle choisit ce moment pour l'attaquer. Dans ce but, elle applique son dernier segment sur le bord extérieur de la coquille, et y fixe solidement, à l'aide d'une sorte de ventouse. Dans cette position, elle attend, quelquefois pendant des heures ou même des journées entières, que le cyclostome soulève son opercule pour respirer ou pour marcher. Cependant le mollusque, sentant la présence de son ennemi, retarde tant qu'il peut le moment de sortir de sa coquille, et ne s'y décide que vaincu par la faim ou par le besoin de renouveler l'air de sa prison. Alors le *drile*, qui tient en quelque sorte braqués ses organes manducatoires, tâche de trancher avec ses mandibules le muscle qui attache l'opercule au pied de sa victime, ou tout au moins à lui faire une lésion assez profonde pour l'empêcher de fonctionner. Alors la larve, ne trouvant plus aucun obstacle qui la arrête, pénètre dans l'intérieur de la coquille, et dévore l'animal resté sans défense.

DRILES, peuple du Pont contre lequel les Grecs eurent à combattre dans la retraite des Dix-Mille.

DRILL s. m. (drill; *ll* mll). Mamm. Espèce de singe, du genre cynocéphale.

— Agric. Instrument qui sert à la fois de charrue et de semoir.

— **Encycl.** Mamm. Les *drills* ont la face noire, le scrotum et les fosses d'un rouge vif, le pelage d'un vert foncé dans les parties supérieures et d'un vert bleuâtre dans les inférieures, la peau noire sur toutes les parties nues, excepté dans les régions génitale et anale, bleuâtre là où elle se trouve recouverte de poils. Cette espèce, dont nous devons la connaissance à Frédéric Cuvier, habite la Guinée. Elle a beaucoup de ressemblance avec le mandrill; le caractère le plus apparent qui l'en distingue, c'est que le *drill* a la face entièrement noire, tandis que l'autre a le nez rouge et les côtes saillantes des joues d'un beau bleu de ciel. La femelle ne diffère du mâle que par une tête moins allongée, par sa taille et par la teinte beaucoup plus pâle de son pelage. A l'époque du rut, c'est-à-dire tous les mois environ, le sang se porte aux organes génitaux; toutes les parties environnantes se tendent, se gonflent, et bientôt ne présentent plus qu'une forte protubérance, plus large du côté de l'anus que du côté opposé. Cette espèce est encore fort incomplétement connue. Il est probable qu'elle se rapproche des autres cynocéphales par ses facultés intellectuelles comme par son organisation. Ceux que Fr. Cuvier a pu étudier étaient d'un naturel assez doux, et répondaient par de grands témoignages de joie aux caresses de leur gardien.

DRILLAGE s. m. (dri-lla-je; *ll* mll — rad. *driller*). Opération de la fabrication des aiguilles à coudre, qui consiste à polir et à arrondir le trou des aiguilles, afin qu'il ne puisse couper le fil.

DRILLE s. f. (dri-lle; *ll* mll. — Ce mot semble se rattacher au celtique : kymrique *drylll*, lambeau, pièce, morceau; *drylliaw*, mettre en pièces, mettre en lambeaux; bas breton *trul*, chiffon, loque, haillon, guenille. Dans ces diverses formes, il est facile de retrouver la racine sanscrite *dar*, éclater, rompre, déchirer). Vieux chiffon employé à la fabrication du papier.

DRILLS s. m. (dri-lle; *ll* mll. — Vieux mot qui se rapporte, suivant Ménage et quelques autres, à *soudard*, par l'intermédiaire de *soudrille*; mais, ainsi que le remarque M. Littré, on ne voit pas comment l'apocope de *soudrille* aurait pu se faire. Diez le tire de l'ancien haut allemand *drigil*, garçon, serviteur, ce qui paraît être la vraie étymologie. L'anglais *to dril* et l'allemand *drillen, trillen*, enseigner l'exercice à un soldat, se rapportent évidemment à la même origine. Quelques-uns veulent rattacher directement *drille* à cette dernière forme; mais l'hypothèse de Diez paraît plus rapprochée de la vérité). Soldat, et particulièrement, selon Dulaure, Soldat qui demandait l'aumône l'épée à la main. ‖ Vieux mot.

— *Bon drille, joyeux drille*, Bon compagnon, homme joyial :

Sais-tu que ton amant serait un *heureux drille!*
E. AUGIER.

— *Pauvre drille*, Pauvre diable, homme misérable :

Ce chien paraît très à propos;
Son raisonnement pouvait être
Fort bon dans la bouche d'un maître;
Mais, n'étant que d'un simple chien,
On trouva qu'il ne valait rien :
On vous sangla le *pauvre drille.*
LA FONTAINE.

— *Un vieux drille*, Soldat qui a de l'expérience, qui a vieilli dans le service, et aussi Vieux libertin, ou encore Homme vieux et rusé.

— Techn. Outil employé dans les fabriques d'aiguilles pour l'opération nommée drillage; espèce de burin d'acier très-fin, qui, animé d'un rapide mouvement de rotation, sert à agrandir le trou et à en régulariser les bords, de manière qu'ils ne puissent couper le fil. ‖ Espèce de porte-foret dont on se sert principalement dans la sculpture, l'horlogerie et l'orfèvrerie.

DRILLÉ (dri-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Driller. Soumis à l'opération du drillage : *Aiguilles* DRILLÉES.

DRILLENBURG (Willem VAN), peintre hollandais, né à Utrecht en 1625. Il reçut les leçons d'Abraham Bloemaert, mais il ne tarda pas à abandonner la manière de ce maître pour celle de Jean Both et devint un paysagiste distingué, sans égaler toutefois Both, dont il n'avait ni la touche facile ni la couleur naturelle. Drillenburg était un laborieux artiste, qui restait parfois un mois entier sans sortir; mais, lorsqu'il commençait à s'ennuyer de cette vie sédentaire, il allait s'installer dans un cabaret et y passait trois ou quatre jours avant de rentrer chez lui. En 1669, il alla se fixer à Dordrecht et l'on ne sait rien de ses dernières années. Les tableaux de ce

drimus, âcre; *phagô*, je mange). Méd. Qui consomme beaucoup d'épices.

DRIMYPHAGIE s. f. (dri-mi-fa-ji — rad. *drimyphage*). Méd. Usage habituel des aliments fortement épicés.

DRIMYRRHIZÉES s. f. pl. (dri-mi-ri-zé — de *drimys*, et du gr. *rhiza*, racine). Bot. Syn. d'AMOMÉES ou ZINGIBERACÉES.

DRIMYS s. m. (dri-miss — du gr. *drimus*, âcre). Bot. Genre d'arbres et d'arbrisseaux, de la famille des magnoliacées : *Les* DRIMYS *renferment trois espèces, qui sont des arbres de l'Amérique méridionale, à feuilles simples, à écorce d'une saveur aromatique, âcre et très-piquante.* (Bosc.)

— **Encycl.** Les *drimys* sont des arbres ou des arbrisseaux, à feuilles alternes, entières, blanches ou glauques en dessous, à fleurs diversement groupées, et ayant pour fruits des baies ovoïdes, à enveloppe sèche et comme crustacée. Ce genre comprend cinq ou six espèces, qui croissent pour la plupart en Amérique, depuis le Mexique jusqu'au détroit de Magellan, et en trouve aussi une à la Nouvelle-Zélande. Ces végétaux possèdent dans leurs diverses parties, notamment dans l'écorce, une odeur aromatique, une saveur âcre et piquante, dues à la présence d'une huile essentielle, de la résine et du tannin; leurs propriétés générales se rapprochent beaucoup de celles de la cannelle; ils sont, en médecine, toniques et stimulants à un très-haut degré; on les emploie quelquefois, en économie domestique, comme condiments. Ils sont très-peu connus en Europe, à l'exception toutefois du *drimys aromatique* ou *de Winter*, appelé aussi *cannelle de Magellan*. C'est un arbre d'une moyenne grandeur, épaisse, d'un gris rougeâtre en dehors; ses feuilles, ovales, lancéolées, entières, persistantes, ressemblent assez à celles du laurier; ses fleurs, d'un blanc pur, groupées en fascicule terminal, rappellent pour la forme celles de l'aubépine, et pour le parfum celles du jasmin; le fruit se compose de quatre baies ovoïdes, d'un vert clair, contenant quatre graines noires, luisantes et aromatiques. Cet arbre habite l'Amérique australe, où il croît dans les lieux humides et ombragés, et fleurit au mois de décembre. Son écorce fraîche a une odeur poivrée; quand elle est sèche, elle est plus agréable et pénétrante, rappelant celle du girofle, et faiblement du temps. Cette écorce, généralement connue sous le nom d'*écorce de Winter*, a une saveur aromatique, piquante, âcre même, un peu analogue à celle de la cannelle, mais non sucrée comme celle-ci; elle produit sur la muqueuse de la bouche une impression vive et persistante, et à la gorge une sensation de brûlure. En somme, elle est puissamment stimulante. Les baies sont encore plus piquantes et plus poivrées. On dit aussi que la sève qui s'épanche des incisions des racines produit sur la peau une vive inflammation. Voici, d'après Fr. Gérard, l'histoire de la découverte de cette substance et de son introduction dans *drilos*, ver de terre, et de *siphon*). Bot. Genre d'algues filamenteuses.

DRILUS s. m. (dri-luss). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, syn. de DRILE. V. ce mot.

DRIMAQUE, esclave de l'île de Chio, qui souleva ses compagnons de servitude, se mit à leur tête et se retira avec eux dans les montagnes de l'île; de là, cette bande ravagea les propriétés et les centres d'habitation. Les insulaires déchus furent forcés de conclure avec Drimaque un traité qui assurait sa liberté et celle de ses compagnons. Plus tard cependant, ils mirent sa tête à prix; à cette nouvelle Drimaque, qui était avancé en âge, dit à un jeune homme qu'il aimait beaucoup de lui couper la tête et de la porter à la ville pour y obtenir la récompense promise. Les Chiotes, en reconnaissance de ce sacrifice volontaire, élevèrent à Drimaque un temple, où il fut adoré sous le nom d'*Euménès*, le Bien intentionné.

DRIMOSTOMB s. m. (dri-mo-sto-mm — du gr. *drimus*, pointu; *stoma*, bouche). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, qui habite l'Afrique et l'Amérique.

DRIMYE s. f. (dri-mi — du gr. *drimus*, âcre). Bot. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des liliacées, tribu des hyacinthées, qui croissent toutes au Cap de Bonne-Espérance.

— **Encycl.** Les *drimyes* sont de petites plantes bulbeuses, à feuilles toutes radicales, géminées ou fasciculées, oblongues, linéaires, souvent maculées; leurs fleurs, ordinairement pendantes et qui paraissent quelquefois avant les feuilles, sont réunies en grappe au sommet d'une hampe assez grêle, et, en général, elles sont petites, le plus souvent purpurines, peu brillantes, mais assez gracieuses. Ce genre comprend environ quinze espèces, qui toutes habitent le Cap de Bonne-Espérance; on en cultive plusieurs dans nos jardins. Le bulbe a une saveur âcre, et on lui attribue des propriétés délétères.

DRIMYPHAGE adj. (dri-mi-fa-je — du gr.

des propriétés très-diverses; elle est tonique, stimulante, sudorifique, stomachique, antiscorbutique, antidysentérique, antisepticque, résolutive. Elle entre dans la composition du vin diurétique; on l'emploie avec avantage pour masquer la saveur des médicaments nauséeux. On l'a préconisée encore contre la paralysie, la goutte, l'hystérie, les obstructions des glandes du mésentère, les maladies glaireuses et les fièvres malignes typhoïdes. Elle est néanmoins fort peu employée de nos jours, ce qui tient surtout à ce qu'on peut la remplacer, dans la plupart des cas, par la cannelle blanche ou d'autres sortes de cannelles, qui ont des propriétés semblables et sont d'un prix moins élevé. La difficulté qu'on éprouve à s'en procurer n'a pas peu contribué aussi à en faire négliger et abandonner l'usage. Ses rouleaux épais n'arrivent pas chez nous assez régulièrement pour qu'on puisse les considérer comme un article de commerce. En économie domestique, l'écorce du *drimys aromatique* est un condiment agréable, d'un arome moins fin que celui de la cannelle, mais pouvant être substitué à celle-ci. On la confit quelquefois au sucre et au miel, pour en faire des conserves de ménage. Enfin, sa richesse en tannin fait qu'on s'en sert avec succès, dans les lieux où elle est abondante, pour la préparation des cuirs. Le *drimys ponctué* diffère surtout du précédent par ses pédoncules simples et uniflores; du reste, il possède les mêmes propriétés et habite les mêmes contrées; toutefois on le trouve plus particulièrement dans les lieux bas et humides, au voisinage de la mer. Le *drimys de la Nouvelle-Grenade* est distingué du *drimys aromatique* par sa taille plus petite, ses rameaux plus longs, ses feuilles plus lancéolées, ses fleurs plus grandes, ses baies deux fois plus nombreuses. Il est remarqué dans presque toute l'Amérique tropicale, et présente plusieurs variétés qui croissent au bord des eaux, dans les bois ou les terres découvertes, et même, à de hautes montagnes, où on les trouve jusqu'à une altitude de 3,000 mètres. Ses propriétés sont celles de la première espèce. Les Brésiliens, surtout dans le district des mines, l'emploient beaucoup comme épice, et son écorce, à laquelle ils attachent un très-grand prix, est pour eux un stimulant très-actif, excellent contre les coliques. Ils ont donné le nom de *casca d'anta* (écorce de tapir) à la variété qui habite les montagnes, parce que, d'après une croyance traditionnelle, c'est le tapir qui a fait connaître aux hommes l'usage de ce végétal. C'est à tort que l'on a rapporté à ce dernier l'*écorce de Malambo*, peu répandue, du reste, et dont l'origine est inconnue. Le *drimys du Chili* est un arbrisseau de 4 mètres de hauteur, qui croît dans les lieux marécageux. Cette espèce, et le *drimys du Mexique*, qu'il suffit de nommer, possèdent les propriétés de leurs congénères. Le *drimys à fleurs axillaires* est un arbrisseau de 3 mètres, remarquable surtout par la petitesse de ses fleurs. Il habite les bois de la Nouvelle-Zélande. Ses propriétés sont celles des autres espèces, mais plus énergiques encore. Les *drimys* sont quelquefois cultivés dans nos serres chaudes ou tempérées; ils demandent un mélange de terre franche, de terreau et de sable, et se multiplient par boutures étouffées, mais ils sont assez difficiles à conserver.

DRIMYSPERME s. m. (dri-mi-spér-me — du gr. *drimus*, âcre; *sperma*, graine). Bot. Genre de plantes peu connu, rapporté par les divers auteurs à la famille des primulacées ou à celle des thymélées.

DRINYMYRQUE adj. (dri-mi-ti-ke — du gr. *drimus*, âcre). Qui a de l'âcreté, qui a rapport à l'âcreté. ‖ Peu usité.

DRIN, autrefois *Drilo*, rivière de la Turquie d'Europe, dans la Roumélie, sandjak de Scutari, formée par le Drin Blanc et le Drin Noir qui se réunissent à 26 kilom. S.-O. de Prisrend. Le premier prend sa source au mont Borino, dans les Alpes Dinariques, à 8 kilom. N.-O. d'Ipeik, et mêle ses eaux à celles du Drin Noir, après un cours d'environ 95 kilom. du N. au S. Le Drin Noir descend du versant occidental du Pende, traverse le lac d'Ochrida, baigne Dibra, Stitza et se joint au Drin Blanc, après un cours de 160 kilom. du S. au N. Le Drin, ainsi formé, se dirige de l'E. à l'O. et, parvenu près de Scutari, prend la rétrogression de la direction du S., passe à Abscio et va se jeter dans l'Adriatique, au petit golfe de son nom, après un cours de 132 kilom.

DRINA, le *Drimus* des anciens, rivière de la Turquie d'Europe, dans la Bosnie. Elle prend sa source au versant oriental des Alpes Dinariques, près du village de Calusino, coule du S. au N., baigne Fotscha, Vizhgrad, sépare la Servie de la Bosnie et se jette dans la Save, au-dessous de Mitrowitz, sur les confins militaires d'Autriche, après un cours de 288 kilom.

DRINGUE s. f. (drain-ghe). Ornith. Un des noms vulgaires de la fauvette.

DRIPT (Laurent VAN), bénédictin hollandais, né à Vanloo en 1633, mort à Neuham en 1686. Il professa longtemps la théologie, puis devint vicaire général de l'évêché de Paderborn. Ses principaux ouvrages sont : *Antidecalogus theologico-politicus reformatus* (Cologne, 1672); *Virgo lauretana* (Neuhaus, 1673); *Speculum archidiaconale* (Neuhaus, 1676), etc.

DRIS ou **DRISS** s. m. (driss). Pharm. Nom donné à un médicament analogue à la pierre de Butler, par Van Helmont, qui lui attribuait le merveilleuse propriété de combattre et de guérir les maladies par une influence surnaturelle.

DRISSA, petite ville de la Russie d'Europe, gouvernement et à 172 kilom. N.-O. de Witebsk, à l'embouchure de la petite rivière de son nom dans la Dwina, ch.-l. du cercle de Drissa; 2,787 hab. Commerce de bois et de résines.

DRISSE s. f. (dri-se). Mar. Cordage qui sert à hisser, à élever une voile, un pavillon, une flamme, à la hauteur où ces objets doivent être placés : *La* DRISSE *du pavillon.* DRISSES *simples.* DRISSES *à calottes. De violentes rafales nous forçaient d'avoir toujours la* DRISSE *et l'écoute à la main.* (Bourgainville.) *Fausses drisses*, Cordages gréés pour doubler et remplacer les drisses.

DRITZEHEN (André), l'un des premiers imprimeurs du XVE siècle, associé de Gutenberg, né à Strasbourg, mort en 1438. Il s'occupait à tailler des pierres précieuses et à polir des miroirs, en société de Gutenberg, avant que celui-ci conçût l'idée de faire des livres avec un jeu de caractères mobiles. Dritzehen avait une foi aveugle dans le génie de son ami. Dès qu'il connut son projet, c'est-à-dire au commencement de l'année 1438, il voulut faire partie, avec André Hellmann, de la première association formée entre Gutenberg et Hans Riffe pour l'exploitation de la nouvelle invention. Dritzehen était un fondeur habile; Gutenberg l'initia à son art, et fit construire plusieurs presses dans la propre maison de son jeune associé, à Strasbourg, où il agissait de profiter rapidement des livres qui devaient être vendus à la prochaine foire d'Aix-la-Chapelle. Dritzehen travailla jour et nuit afin de se trouver en mesure de satisfaire aux ambassadeurs européennes en Orient, ou aux ambassades des gouvernements orientaux en Europe : *Le premier* DROGMAN *du consul de France à Tripoli.*

— Par ext. Intermédiaire, médiateur : *J'inventai de prendre mon frère pour* DROGMAN, *pour interprète de mon repentir, pour médiateur de mon pardon.* (Balz.)

— **Encycl.** Dans les relations écrites de la Porte avec les puissances étrangères, il est de règle que les communications se fassent en français; c'est la Porte qui a elle-même établi cette règle en 1761; les *drogmans* turcs font ensuite la traduction. Dans les conférences parlées, chaque ministre fait traduire ses déclarations par son *drogman*, et n'accepte les réponses et explications qui lui sont données par son interlocuteur que sur la traduction que lui en fait son *drogman*. Cette

qu'au collége que se développa peu à peu son amour pour cet art. A Leipzig, après l'achèvement des études élémentaires, il prit des leçons d'harmonie et de contre-point. En 1826, il fit exécuter dans cette ville son premier oratorio, portant pour titre *Boniface*. Les remarques sévères que la critique fit sur cette œuvre poussèrent l'auteur à travailler de nouveau et à modifier son style trop pédantesque. Après des excursions dans les villes principales d'Allemagne, d'Italie et de Hongrie, Drobisch accepta la place de directeur de musique à l'église évangélique d'Augsbourg, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort. La fécondité de cet auteur était telle, qu'en dix ans il a publié plus de cent œuvres de musique religieuse : messes, oratorios, psaumes, litanies, offertoires et autres morceaux détachés. Il a encore laissé en manuscrit un grand nombre de compositions d'église.

DROC s. m. (drok). Bot. Un des noms vulgaires de l'ivraie.

DROCÆ, un des noms latins de DREUX.

DROCHELEUSE s. f. (dro-che-leu-ze). Nom que les Bruxellois donnent à l'ouvrière dentellière qui fait le vrai réseau.

DRŒBNA, une des neuf ondines de la mythologie scandinave, la fille d'Ægeir et de son épouse Rana, les deux souveraines de la mer universelle. Rana avait eu neuf filles, dont chacune avait ses attributs particuliers. Drœbna était l'eau qui écume et qui bruit.

DROGAIL s. m. (dro-gail; *ll* mll. — rad. *drogue*). Agric. Froment qu'on sème dans un champ immédiatement après une précédente récolte de blé.

DROGDEN, canal de la mer Baltique, à l'entrée S. du Sund, sur les côtes du Danemark, entre les îles Seeland et de Daltholm. Il commence au S.-E., vis-à-vis de la rade de Copenhague, et a 5 kilom. de longueur. C'est le seul passage des vaisseaux de ligne qui vont de la mer du Nord dans la Baltique.

DROGHEDA, ville et port d'Irlande, prov. de Leinster, comté de Meath-et-Louth, sur la rivière Boyne, à 6 kilom. de son embouchure et à 50 kilom. N. de Dublin, par le chemin de fer; 17,000 hab. Nombreuses manufactures de tissus de coton, de toiles, de savons et de chandelles; tanneries et brasseries. Commerce considérable de grains, de bétail, de cuirs, de beurre, de toiles et de cotons. On a, depuis quelques années, exécuté dans le port des travaux importants, et actuellement les bâtiments de 250 tonneaux peuvent s'y décharger le long des quais. Il existe, depuis Drogheda et jusqu'à Liverpool, un service de bateaux à vapeur parfaitement organisé, et la ville est réunie à Dublin par une voie ferrée. Le mouvement du port comprend annuellement environ 600 navires, jaugeant ensemble 108,000 tonnes pour l'entrée et autant pour la sortie. Cette ville fut pendant longtemps munie d'ouvrages considérables, et, depuis les temps les plus reculés jusque vers la fin du XVIIE siècle, on la considérait comme un poste fort important pour les Anglais. Elle fut pendant trois siècles le point de concentration des troupes envoyées par le gouvernement contre les chefs rebelles de l'Ulster et du Leinster. Vaillamment défendue, pendant les guerres civiles de 1641, contre les troupes de sir Phelim O'Neill (Louvain, 1542); *Varia apophthegmata* (Louvain, 1562); *Universæ medicinæ brevissima absolutissimaque methodus* (Leyde, 1592), ouvrage publié par le fils de Drivière.

DRIVONETTE s. f. (dri-vo-nè-te). Pêche. Sorte de filet appelé aussi DRAINETTE.

DROBAK, bourg maritime de Norvége, préfecture d'Aggerhuus, à 28 kilom. S. de Christiania, sur le golfe de ce nom; 2,000 hab. Petit port de commerce, dont le mouvement est évalué annuellement à 25 navires jaugeant 1,870 tonneaux. Les principaux articles exportés consistent en genièvre, en cobalt, en douves et en bois de charpente.

DROBISCH (Maurice-Guillaume), philosophe et mathématicien allemand, né à Leipzig en 1802. De retour dans sa ville natale, après avoir achevé ses études à Grimma, il devint professeur de philosophie, puis de mathématiques (1842). De 1835 à 1847, M. Drobisch fut chargé à trois reprises de travailler à la réorganisation de l'instruction publique en Saxe. Il est l'un des fondateurs de la société saxonne des sciences, qui fut créée à l'occasion du deux-centième anniversaire de la naissance de Leibnitz. Comme philosophe, M. Drobisch appartient à l'école d'Herbart. Ses principaux ouvrages sont : *De l'enseignement des mathématiques et de la philosophie* (Leipzig, 1832); *Notes pour servir à la connaissance de la philosophie d'Herbart* (Leipzig, 1834); *Principes de la théorie des équations numériques supérieures* (1834); *Nouvelle exposition de la logique* (1836); *Science fondamentale de la philosophie de la religion* (1840); *Psychologie empirique* (1842); *Premières théories fondamentales de la psychologie mathématique* (1850). Drobisch a été un collaborateur actif de la *Revue philosophique*, des *Mémoires de l'Académie de Leipzig*, etc.

DROBISCH (Charles-Louis), compositeur allemand, frère du précédent, né en 1803, mort en 1854. Il manifesta peu de goût pour la musique dans son enfance, et ce ne fut